Pays de la Loire, Sarthe
La Bosse
7 rue de la Mairie

Ancienne mairie-école, actuellement maison, 7 rue de la Mairie

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72059221
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2021
Cadre de l'étude : inventaire topographique Bourgs et petites cités du Perche sarthois
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école, mairie, maison
Précision sur la dénomination : mairie-école ; école mixte

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2021, A, 565

Historique

L'inventaire des bâtiments communaux réalisé en 1801 indique qu'il n'y a pas d'école dans la commune. Néanmoins, les premières lois relatives à l'Instruction publique dans les années 1830 vont entraîner l'ouverture d'une école à La Bosse dont l'emplacement restera inchangé par la suite.
L'école est alors aménagée dans une maison appartenant à la Veuve Boulay, également propriétaire de Sainte-Barbe, louée par la commune en 1846 afin de loger l'instituteur qui l'occupe depuis le 1er novembre 1843. Un nouveau bail est établi en 1851 entre Eugène Boulay, commis voyageur demeurant à Tours, et la commune pour 3, 6, 9 ans à compter du 1er novembre 1852. Ce document fait état des dispositions de la maison d'école de La Bosse. Construite en pans de bois et torchis, elle est alors composée de deux "appartements", un servant de classe, l'autre de cuisine avec grenier ; deux cours closes, dont une entre la maison et le jardin, et l'autre comprenant un toit à porcs et un fournil ; un cellier et un bûcher ; un jardin. Ce bail signale que la commune se réserve l'usage de l'une des deux pièces de la maison pour servir de mairie. Deux cours complètent la maison, l'une renferme un jardin et l'autre un toit à porcs, un fournil, un cellier et un bûcher. Cette maison est ensuite achetée par l'abbé Boisseau, curé de La Bosse qui, à son décès en 1860, la lègue à la commune afin qu'elle y fonde une école de fille tenue par la congrégation hospitalière et enseignante de Notre-Dame de Briouze.
Cependant, l'inspecteur de l'instruction primaire et l'architecte d'arrondissement Ernest Pieau, chargés en 1861 puis en 1865 de visiter la maison afin d'envisager les travaux à y effectuer, la jugent en trop mauvais état pour la restaurer, notamment en raison de sa "construction en mortier de terre et sapin du pays", et préconisent une reconstruction. Aussi, en 1866, la commune prend la décision de faire construire une école, à condition que la dépense n'excède pas 7000 €. Cependant, ce budget s'avère impossible à tenir pour l'architecte, même en vendant les matériaux de l'ancienne maison (coût de la construction de 8 500 F), d'autant que le projet proposé, qui prévoit un rez-de-chaussée surmonté d'un toit mansardé, est refusé par le préfet qui préconise la construction d'un étage, projet plus onéreux. De nouveaux devis établis en 1867 chiffrent la construction à 11 750 F. Selon un rapport de l'inspecteur primaire d'octobre 1867, la commune compte alors 497 habitants et une population en âge scolaire (5 à 13 ans) de 50 enfants mais l'école mixte tenue par une sœur de la congrégation de Briouze n'était fréquentée en moyenne que par 38 enfants 1866. Les travaux de reconstruction sont adjugés l'année suivante à M. Lalande, entrepreneur à Sceaux-sur-Huisne, et exécutés entre 1869 et 1872. L'école prend alors son allure définitive, à savoir une maison parallèle à la rue et une grande classe sur l'arrière. La maison à étage est distribuée au rez-de-chaussée par un corridor central traversant de la rue à la classe, et desservant les deux pièces, celle de gauche sert alors de mairie et celle de droite de cuisine. L'étage comprenant deux chambres est desservi par un escalier situé dans le corridor. Des annexes comprenant latrines et cellier se situent en fond de cour.

En 1922, la famille de Mailly vend à la commune la parcelle 728, section A, pour l'agrandissement de la cour de l'école. La commune devient alors pleinement propriétaire de l'édifice. L'acquisition de la parcelle permet notamment d'agrandir la cour d'école et de forer un nouveau puits. Les travaux sont effectués en 1922. L'édifice se compose alors d'une salle de classe, d'une cuisine et d'un espace accueillant la mairie, le logement de l'instituteur à l'étage, ainsi que des cabinets d'aisance et des urinoirs, un cellier et un puits dans la cour d'école. La mairie actuelle a été construite dans les années 1950. Le bâtiment de l'école a été converti en salle communale à la suite de la fermeture de l'école dans les années 1990.

Période(s) principale(s) : 19e siècle, 1ère moitié 20e siècle

Description

Le bâtiment principal de l'école mixte est implanté au sud du bourg, sur la route menant à Boessé-le-Sec. Aujourd'hui transformé en maison d'habitation, il accueillait le logement de l'instituteur et la salle de classe. Sa façade principale sur rue est ordonnancée à trois travées. Le bâtiment se développe sur deux niveaux. Deux souches de cheminée prennent place de part est d'autre du bâtiment, il pourrait s'agir de conduits doubles compte tenu de la présence d'un étage habité. La salle de classe, construite dans le prolongement du bâtiment sur rue, ne comporte qu'un rez-de-chaussée. L'ensemble est construit en grès des carrières de BonnéTable, recouvert d'un enduit ciment et en briques pour le socle, les chaînes d'angle et les encadrements de baies. On note un jeu de polychromie de brique (rouge ou peinte en blanc) et la présence d'une corniche à entablement en calcaire en pierre de taille pour la façade du bâtiment sur rue. La charpente, l'escalier intérieur et les menuiseries sont en chêne. L'édifice est couvert de tuile plate. La salle de classe a été prolongée d'une partie en bois pour abriter les cuisines.
Fermant la cour à l'ouest, des bâtiments mitoyens abritaient les cabinets d'aisance et urinoirs des écoliers, un cellier et un bûcher. Ils sont construits en moellons irréguliers de grès et calcaire silex, partiellement recouvert d'un enduit ciment. Comme pour le bâtiment principal, la brique est utilisée en encadrement des ouvertures. Les bâtiments sont couverts d'une toiture à deux pans en tuile plate. L'ensemble a été remanié en espace de stockage pour les services techniques de la commune. Le puits prend place au milieu de la cour. Seule une partie du muret sud a été conservée.
La mairie actuelle, est construite en parpaing de béton au sud de l'ancienne cour d'école. Elle forme un pavillon à un niveau surélevé composé d'un bureau, d'une salle du conseil, d'espaces de stockage et de service. Le bâtiment est surmonté d'une toiture en pavillon couverte d'ardoises.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : grès, moellon, crépi ; brique ; calcaire, pierre de taille
Matériau(x) de couverture : tuile plate mécanique
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré
Couvrements : charpente en bois apparente
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit en pavillon
Escaliers : escalier dans-œuvre

Typologies et état de conservation

Typologies :

Décor

Techniques :
Représentations :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune, propriété privée (?)

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; 1 Q 66. Inventaire des bâtiments communaux, 1801.

- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 40/5. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 16 avril 1846.

- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 40/5. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 18 octobre 1853.
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 40/5. Bordereau des pièces, 20 février 1866-1868.
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 40/5. Avis de l'inspecteur primaire concernant la construction d'une nouvelle école, 8 octobre 1867.
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 40/5. Bulletin du rappel d'affaires arriérées, 11 janvier 1866.
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 40/5. Récépissé de paiement des travaux, 1er mai 1875.
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 O 40/5. Étude et acte notarié, 19 septembre 1922.
- Archives municipales de La Bosse ; non coté. Avants métrés, 20 février 1868.

Documents figurés

- Plan cadastral napoléonien de La Bosse, 1831. (Archives départementales de la Sarthe ; PC\041).

Illustrations

Façade principale de l'ancienne mairie-école.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217201241NUCA

Façade postérieure de l'ancienne mairie-école.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217201239NUCA

Vue de l'ancienne mairie-école, rue de la Mairie.
Phot. Thierry Seldubuisson
IVR52_20237201302NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
La Bosse : présentation du bourg (IA72059360) Pays de la Loire, Sarthe, La Bosse
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Sylvie Lemercier, Marie Ferey
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois

Façade principale de l'ancienne mairie-école.

IVR52_20217201241NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade postérieure de l'ancienne mairie-école.

IVR52_20217201239NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de l'ancienne mairie-école, rue de la Mairie.

IVR52_20237201302NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Seldubuisson
Date de prise de vue : 2023
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation